



THALASSA

Club de plongée

2, rue du Commandant Mouchotte

Centre Nautique

71300 MONTCEAU LES MINES

N° FFESSM : 25-71-0129

Thalassa.montceau@gmail.com

www.thalassa-montceau71.com

Responsable du site des Fouthiaux : Philippe KALINOWSKI (06.10.33.60.72)

REGLEMENT DU SITE DE PLONGEE DES FOUTHIAUX POUR LA PRATIQUE DE L'APNEE

Le site de plongée des Fouthiaux est mis à la disposition du club Thalassa qui gère son fonctionnement et son accès aux autres clubs.

Tout apnéiste, quel que soit son niveau s'engage à respecter le présent règlement ainsi que les consignes verbales données par le Directeur de Plongée de la séance.

Le club Thalassa se réserve le droit de refuser l'accès au site des Fouthiaux aux personnes ou aux clubs ne respectant pas le règlement ou les consignes de sécurité données par le directeur de plongée (en apnée) ou le responsable du site.

L'attention de chaque Directeur de Plongée et de chaque cadre est attirée sur les spécificités de la plongée en lac de carrière et en particulier sur les paramètres de visibilité, de flottabilité (lestage) et de température de l'eau.

Ils doivent en informer chaque apnéiste placé sous leur responsabilité et s'assurer de la bonne compréhension de ces contraintes particulières.

ACCES AU LAC

L'accès au site de plongée des Fouthiaux est organisé de la façon suivante :

Toute personne, cadre et non cadre, doit s'inscrire avec la fiche d'inscription disponible sur le site du club Thalassa. L'inscription se fera avec votre nom et votre niveau en apnée 3 jours minimum avant votre venue.

Horaires :

A l'exception des stages, les créneaux sont les suivants :

Dimanche matin

- Ouverture du site à 9H00.
- Montage des ateliers et sécurité (les pratiquants donnent un coup de main)
- Démontage des ateliers 11h45 (les pratiquants donnent un coup de main)
- Fermeture du site 12h30 maximum.

Mercredi en fin d'après-midi de début Juin à mi-Août en fonction de la nuit.

- Ouverture du site 18h30.
- Montage des ateliers et sécurité (les pratiquants donnent un coup de main)
- Démontage des ateliers vers 20h30 en fonction de la tombée de la nuit.
- Fermeture du site 22h30 maximum.

DOCUMENTS A PRESENTER SUR LE SITE :

- Licence en cours de validité.
- Certificat médical en cours de validité.
- Carte fédérale attestant votre niveau d'apnée.

Accès sur le site :

- Chemin :
L'accès sur le site se fait sous le contrôle du club de plongée Thalassa. Afin de préserver la structure et la qualité du chemin, les véhicules devront respecter une vitesse maximale de 20 km/h.
- Aires de stationnements :
Afin de ne pas gêner la circulation des véhicules de service et l'arrivée des secours, tous les véhicules devront obligatoirement stationner sur les emplacements prévus.
- Accompagnateurs :
Les personnes accompagnatrices sont acceptées mais elles doivent se conformer aux instructions de la Direction, notamment en ce qui concerne l'accès au ponton, aux berges et à la zone de mise à l'eau.
Les enfants et mineurs restent **sous l'entière responsabilité de leurs parents et doivent faire l'objet d'une surveillance constante.**

EQUIPEMENTS

Sont mis à la disposition des usagers :

- 2 vestiaires chauffés, un bureau, un défibrillateur
- 1 garage équipé d'eau, et d'électricité.
- 1 bateau homologué pour 10 plongeurs équipé avec O2, bloc de secours et VHF.
- 1 ponton dont l'accès est limité à 3 plongeurs équipés au maximum.
- 1 plate-forme immergée dans la zone des 20m pour les plongées techniques.
- 1 plate- forme d'apnée de 3x3 m équipée pour la pratique du poids constant, du poids variable et de la gueuse lourde. Possibilité de mettre en place un contre poids de sécurité. Cette plate-forme a un ancrage à 53 mètres de fond.

TARIFS

Pour connaître le coût, prendre contact avec le responsable du site des Fouthiaux. Son adresse mail et son N° de téléphone sont sur le site internet du club (www.thalassa-montceau71.com). Les tarifs sont revus tous les ans. La plongée est gratuite pour un DP extérieur à Thalassa. Les encaissements se feront à la présentation des documents de plongée.

CONDITIONS DE PLONGEE

- Toutes les activités de plongée se feront dans le respect du code du sport et des règles fédérales en vigueur.
- **Tout incident ou accident doit être signalé dans l'ordre :**
 1. **A son Directeur de Plongée**
 2. **Au responsable du Site (ou représentant sur place)**
 3. **A l'organisateur de la sortie (qui devra faire un rapport au président de la CRA)**
 4. **Au Président de son club**

ACTIVITE D'APNEE SUR LE SITE DES FOUTHIAUX.

L'apnée sur le site le Dimanche matin ou le mercredi soir sur la période d'été se fera sur autorisation du responsable de la commission apnée et du responsable du site. L'activité sera placée sous la responsabilité d'un moniteur entraineur d'apnée Mef1 à minima, dans le respect de la réglementation fédérale.

MATERIEL POUR FAIRE DE L'APNEE SUR LE SITE

- Matériel collectif obligatoire:
 - Oxygénothérapie
 - Moyen d'appel sur la plateforme

- Matériel personnel recommandé :
 - Combinaison avec cagoule (monopiece ou d'apnée épaisseur 5mm), gants et chaussons
 - **Maillot fluo jaune.**
 - Palmes, masque et tuba
 - Longe (le CODEP met à disposition quelques longues en dépannage)

Pour l'apnée en dehors de la plate forme, palanquée composée au minimum de 2 apnéistes équipés d'un atelier d'apnée mobile (bouée de surface et bout de profondeur).

Pour la randonnée subaquatique, obligation d'être en palanquée au minimum par deux et équipés d'une bouée de surface.

Bouteille d'eau conseillée (hydratation pendant l'activité).

EQUIPEMENT DE LA PLATE FORME AVANT LE DEBUT DE L'ACTIVITE

Mise en place des potences et des ateliers de travail (bouts avec arrêts de sécurité en profondeur).

Mise en place du contreponds obligatoire dès que la profondeur annoncée dépasse 30m, conseillée entre 15 et 30 m.

Des randonnées subaquatiques encadrées par des guides titulaires du brevet ou d'un initiateur entraîneur d'apnée pourront être organisées autour du lac afin d'en observer la faune et la flore.

Tous les apnéistes devront avoir un comportement éco-responsable et devront veiller en particulier à maintenir le site dans un bon état de propreté.

MODALITES D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES DU LAC

Pour vous inscrire il vous est demandé d'utiliser la fiche d'inscription disponible sur le site du club et de la renvoyer aux adresses e-mail en bas de page en respectant la date limite.

Les personnes à joindre pour tout renseignement sont également indiquées sur le site.

Le présent règlement remplace et abroge le règlement antérieur.

Fait à Montceau-les-Mines, le 24 janvier 2023

Le Président,
Nicolas KAZMINE

Le responsable du site,
Philippe KALINOWSKI

Je soussigné,

Président du Club de,

Certifie avoir pris connaissance du règlement du site de plongée des Fouthiaux pour la pratique de l'apnée

Tampon du Club, date et signature :